

COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPALSéance du 1^{er} octobre 2014

Le 1^{er} octobre 2014 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Faveraye-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 27 septembre 2014
- Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Frédéric LABROUSSE, Ingrid GALLARD, Dominique PERDRIEU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Pascal ANGEBAULT, Régis ERRIEN, Cécile GOURGUES, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUGOU.

Absents - excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Robert SOULARD puis Françoise DUGOU.

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

La liste proposée le 6 mai 2014 à la Direction Départementale des Finances Publiques des membres titulaires et suppléants doit être validée par le conseil municipal. Seule, la moitié des personnes proposées ci-après sera nommée par les services fiscaux.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
VAILLANT Laurence	PERDRIEU Dominique
SOULARD Robert	MARTINS Céline
LABROUSSE Frédéric	ERRIEN Régis
GALLARD Ingrid	MICHAUD Michelle
CREPEAU Laurent	COUTANT Valérie
ANGEBAULT Pascal	DUGOU Françoise
DECRON Christophe	ROULLIER Pascal
CHIRON Guy-Noël	DUFOUR Christiane
MARTIN Hugues	PION Edwige
BARRÉ Joël	LECUIT Robert
VAILLANT Jean-François (Thouarcé)	DESFONTAINE André (Valanjou)
GROLLEAU Joseph (Montilliers)	MENARD Noël (Valanjou)

Vu pour accord par le conseil.

DEMANDE DE RENFORCEMENT DE VOIRIE POUR LA SAS METHALYS

Monsieur le Maire rappelle que la SAS METHALYS a un projet de construction d'une unité de méthanisation sur une parcelle actuellement desservie par la voie communale n° 11. Cette route n'est pas goudronnée et la société souhaite que la commune procède à un renforcement de cette voirie, afin que l'accès à l'unité de méthanisation par des véhicules lourds soit facilité.

Le conseil municipal **donne un avis favorable** pour le renforcement de la voie communale n° 11 et **charge** le responsable de la commission Voirie de proposer ces travaux à la charge de la Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence voirie.

INFORMATION : PLAN DE GESTION DE L'HERBE

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme VAILLANT, qui commente le document ci-après :

PLAN DE GESTION DE L'HERBE

Vers un entretien durable des espaces communaux...

UN CONSTAT

Trop de pesticides dans les rivières → qualité de l'eau préoccupante

LES CONSEQUENCES

- Sur la santé des applicateurs
- Sur la production d'eau potable
- Sur les milieux aquatiques

LA REGLEMENTATION

- ✓ Loi LABBE 23 janvier 2014 → prévoit l'interdiction de l'usage des phytos espaces publics au 1^{er} janvier 2020.
- ✓ Projet de Loi sur la biodiversité présenté en mars 2014 : avancera à 2016 cette décision.
- ✓ Arrêté préfectoral - approbation révision SAGE (fin 2014- début 2015- 0 phyto : délai d'application sur 3 ans)



LES MOYENS

→ Mise en place d'un Plan de Gestion de l'Herbe :
 Via un diagnostic des pratiques et des risques pour la ressource en eau.

- Limitation voire arrêt de l'usage des pesticides
- Cartographie des zones et des préconisations de traitement. (Gestion différenciée)
- Accompagnement pour la communication auprès de la population, formation des techniciens, suivi mise en place sur 3 ans.
- Préconisations de matériels (subventionnable à hauteur de 50 à 80%)

BUDGET (inscrit budget général 2014) *

Dépenses HT		Recettes	
1- ETUDE			
Plans de désherbage, 11 communes	50 000.00 €	Agence de l'Eau (50% du montant H.T)	40 000.00 €
2- COMMUNICATION			
Suivi, formation, communication auprès des services techniques et des habitants	30 000.00 €	Région (30 % du montant H.T)	24 000.00 €
		Communauté de Communes	11 200.00 €
		Communes	4 800.00 €
Total	80 000.00 €	Total	80 000.00 €

* Subventions acquisition matériel : 50 à 80% (2^{ème} étape)

CALENDRIER

- ✓ 14/01/14 : Présentation par le SAGE et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du projet de Plan de Gestion de l'Herbe (élus et agents CCCL)
- ✓ 20/02/14 : Validation du projet par le Conseil Communautaire avec modification des statuts de la CCCL.
- ✓ 18/09/14 : Délibération subvention Agence de l'Eau et Région (via Contrat Régional du Bassin Versant - CRBV)
- ✓ 17/11/14 : Délibération Convention Pluriannuelle d'Objectif avec le CPIE et cahier des charges → Lancement du marché
- ✓ 15/12/14 : Délibération validant le Bureau d'Etude.
- ✓ Début 2015 : Lancement du diagnostic.

VILLAGE EN SCENES DU 5 DECEMBRE 2014

Une convention est établie avec Loire Layon Développement pour l'organisation du spectacle qui aura lieu dans la salle des loisirs le vendredi 5 décembre 2014. Le coût à la charge de la commune s'élève à 618 € pour le spectacle, auxquels s'ajoutent les frais de restauration et d'hébergement des artistes.

DEMANDE DES "FOUS VOLS LENTS" POUR UTILISATION DE LA SALLE DES SPORTS

L'association "Les Fous Vols Lents" de Martigné-Briand a formulé une demande d'utilisation de la salle des sports, plutôt pour un créneau horaire du soir et en période hivernale, afin de faire voler des petits modèles réduits (avions, hélicoptères).

Le conseil municipal, par un vote à mains levées (1 voix pour et 13 voix contre), émet un avis défavorable à cette requête pour les raisons suivantes :

- le sol de la salle des sports, récemment rénové en juillet 2013, n'est pas protégé et n'est pas adapté à ce type d'utilisation ;
- la salle est occupée par l'association Saint Joseph Sports presque tous les soirs, ainsi que tous les week-ends.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS ET SUITES A DONNER

- Commissions de la Communauté de Communes :

- Aménagement numérique (29.09.2014) : Etat des lieux des réseaux de la Communauté de Communes. Présentation des alternatives via les ondes "antenne" Wimax, le satellite, la fibre optique + le cuivre Montée en débit "Armoires relais NRA", le tout-fibre-optique "Armoire FTTH".
- Finances (30.09.2014) : La communauté de communes est très peu endettée. 2014 : Mise en place de la mutualisation informatique et des rythmes scolaires. Dotations de l'état pour 2015 : baisse prévue mais dotation de compensation un peu à la hausse.
- Culture Communauté de Communes : Présentation de la commission.

Commissions communales :

- **Culture et Patrimoine** (15.09.2014) : La commission présente ses projets :

- Reconduction des talents machellois pour les vœux de la municipalité 2015 (un appel sera fait dans le "Quoi de Neuf" - Contact : Mme FERRAND)
- Prix pour le concours des maisons fleuries : les compositions remises aux lauréats pourraient être confectionnées par l'association d'Art Floral. Un contact sera pris.
- Panneaux signalétiques de la commune : des photographies seront faites pour relever le manque de signalisation et transmises au Conseil Général.
- Panneaux d'affichage en projet (surtout pour les associations).
- Réfection de la statue de la Chapelle (revoir avec Mme GROYER, bénévole, et la Fondation du Patrimoine).
- Réinstallation d'un calvaire étant dans un terrain privé sur le domaine public : les membres de la commission vont prendre contact avec M. BARRÉ.
- Tablettes historiques : La commission va prendre contact avec Mme GONNORD.
- Vente de produits locaux au commerce.
- Tablée machelloise 2015 : réflexion sur le thème de l'activité équestre.
- Organisation d'un festival photos.

- **Bâtiments** (17.09.2014) : La commission présente les points abordés :

- Salle de sports (nettoyage 2 fois par an à la charge de la commune, nettoyage des vestiaires et sanitaires à la charge du basket - Protection du sol actuellement à l'étude - Isolation vestiaires)
- Salle des loisirs (rangement supplémentaire pour le théâtre, réfection du parking côté cuisine)
- Eglises, chapelle, cimetière : état des travaux en cours et en projet.
- Mairie, atelier communal : état des travaux en projet.
- Périscolaire : mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.
- Square Roger Gonnord : Travaux sur les bâtiments existants.
- Commerce : aménagement à l'étude.

- **Aménagements** (25.09.2014) :

- Square Roger Gonnord : La commission propose au conseil l'achat de 2 buts sans filets et d'une borne de propreté pour déjections canines. **Vu pour accord du conseil municipal à l'unanimité.**
Entretien des espaces verts du square (décision reportée concernant les solutions proposées en vue de simplifier l'entretien des espaces verts, notamment sous les tables de pique-nique du square R. Gonnord et au lavoir).
- Statue du carrefour Saint Vincent : aménagement paysager.
- Décorations de Noël : la commission propose l'achat de nouvelles illuminations. Le conseil municipal est appelé à délibérer ci-après.
- Rue des Moulins et chicane devant la salle de sports : une rencontre sera prévue en novembre avec M. BOURREAU de la DDT et les membres de la commission.

- **Voirie** (30.09.2014) : Présentation de la liste des travaux et entretiens.

- **Information** (08.09.2014) : Le prochain bulletin communal sera distribué à partir du 6 octobre.

SIEML POUR INSTALLATION DE 4 PRISES POUR LES ILLUMINATIONS DE NOEL RUE SAINT VINCENT

Le SIEML a fait parvenir un devis pour l'installation de 4 prises de courant sur le réseau de l'éclairage public rue Saint Vincent, afin d'installer des décorations de Noël. Le coût pour la commune s'élève à 680.19 € HT (montant total des travaux : 906.93 €, la différence étant prise en charge par le SIEML).

Vu pour accord par le conseil, par 13 pour, 1 contre, 1 abstention.

ACHAT DE DECORATION DE NOEL

La commission Aménagements propose de procéder à l'acquisition des décorations suivantes :

- Rue Saint Vincent : 4 décorations à installer sur les poteaux d'éclairage public à 185 € HT l'unité, soit 740 € HT ;
- Place de l'Eglise : 3 guirlandes à leds à disposer dans les arbres pour 292 € HT au total, et 2 sapins à 25 € l'unité pour être installés à l'entrée de l'Eglise, soit 342 € HT au total.

Vu pour accord par le conseil, par 13 pour, 1 contre, 1 abstention, pour un montant total de 1082 € HT.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLEGE DES MAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Réforme territoriale : Réflexion des maires sur ce dossier. Le Préfet va communiquer un seuil d'habitants pour les communautés de communes en dessous duquel il faudra envisager, le cas échéant, de s'associer avec d'autres communautés de communes.

- Urbanisme : Diagnostics sur les PLU. Il est envisagé de passer en PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cette compétence pourrait être transférée à la communauté de communes. Quant à l'instruction des dossiers de droit des sols, elle pourrait se faire à l'échelle du Pays.